TRAVAUX EN HAUTEUR
PORT DU HARNAIS
ELEARNING

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes de sécurité en hauteur.
- Analyser les risques et sélectionner la protection la plus adaptée à leurs interventions.
- Mettre en place, régler, vérifier et entretenir leurs EPI.
- Reconnaître la protection collective.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de travailler en hauteur avec un harnais en sécurité grâce au choix des systèmes de liaison adaptés.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le décret 2004-924 du 1er septembre 2004
L'article R. 233-44 du code du travail :
« Le chef d'établissement doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement de protection individuelle. Cette formation doit être renouvelée aussi souvent qu'il est nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation »

PUBLIC	DURÉE MOYENNE
Toute personne amenée à travailler en hauteur avec un équipement de protection individuel (harnais de sécurité).	Théorie : 2 heures Évaluation : 0.5 heure Suivi / tutorat : 1 heure Durée totale de la formation : 3,5 heures

PRÉ-REQUIS	CONDITIONS DE RÉALISATION
Savoir lire et comprendre la langue du support de formation. Être apte médicalement aux travaux en hauteur Être âgé de 18 ans minimum	Ordinateur avec accès internet Connexion via la plate-forme NEMA ELEARNING avec identifiant et mot de passe individuel Réalisation du parcours de formation et des exercices d'entraînement. Passage du test final Suivi et tutorat des parcours de formation.
ÉVALUATION	**INTERVENANTS**
Une évaluation des connaissances est organisée en fin de formation et archivée. Lorsque le stagiaire satisfait aux exigences, une attestation de stage est transmise à l'entreprise. En cas d'échec, nous transmettons une fiche d'observation faisant apparaître nos observations et préconisations. Les stagiaires réalisent une évaluation des contenus et modalités pédagogiques.	Responsable pédagogique garant du respect des modalités et des moyens mis en œuvre. Responsable qualité garant de la veille règlementaire. Tuteur désigné spécialisé en prévention des risques professionnel, justifiant d'une expérience dans le domaine enseigné.

NEMA PREVANTILLES SAS – 14 ZAC de Cocoyer – 97118 SAINT FRANCOIS - Tél. : **05.90.47.04.43**
Email : nema.prevantilles@gmail.com - SIRET : 811 112 499 00025 - APE : 7112B

PROGRAMME DE FORMATION

Introduction à la prévention des risques professionnels

Définitions dangers/risques
Les principes généraux de préventions
Les équipements de protection collectives / individuelles
Le droit d'alerte et de retrait

Cadre législatif, réglementaire et normatif
Directives européennes
Droit français

Risques et accidents
Chutes de matériel
Chutes de personnes

Protections collectives
Définition de la protection collective contre les chutes de hauteur
Les équipements de travail assurant une protection collective
Exemples

Protections individuelles
Les composants de la protection individuelle contre les chutes de hauteur
Le harnais mode d'emploi
Les ancrages
Mise en place et réglage du harnais
Vérification et entretien

Les travaux sur échelle
La règle générale
Sécurisation d'un moyen d'accès, échelle
Techniques de mise en sécurité à l'accès et au poste de travail

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES (0.5 heure)

Une évaluation formative sera mise en oeuvre tout au long du parcours pédagogique
Une évaluation sommative permettra de valider les connaissances acquises.

SUIVI / TUTORAT (1 heure)

Un accompagnement est réalisé par un tuteur désigné via une messagerie mail ou par téléphone.

NEMA PREVANTILLES SAS – 14 ZAC de Cocoyer – 97118 SAINT FRANCOIS - Tél. : **05.90.47.04.43**
Email : nema.prevantilles@gmail.com - SIRET : 811 112 499 00025 - APE : 7112B